

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 2 (1899)

Heft: 104

Artikel: Publications officielles

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249160>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LETTRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

Si les régents ai peu les régentes c'â des mains (qu'ai diant) les servantes de tiure porint inco iôs en remotray. Ai n'y é pe enne ruse qu'ay n'euchint. Dâins le temps, ai y avai ai C. in bon tiurié qu'étais che confiaint qu'ai se résistait en tot le monde. El avrait comme tieuge-niêre enne échepêce de virago que se ne l'échait pe avioi soi. Main elle saivay son métie, po ne pe attirî l'attention de son maître tchu ses pétés défats. Ci bon chire qu'aimait bin recidre les confrères que veginnt le visitai, avrait fait ai veni enne feuillette d'Airbois, de ci bon vin d'Airbois qu'an ne trove pu mîtenant, ai case d'enne petébête qu'an aipouille, ic rais le *phyroxéra*. C'étais di vin que reveniay ay 15 sous le litre, pris ai Airbois. An avrait conseillié à tiurié de le léchié in an en bossat, devant que de le botay en noteillé; main ai fayat, po bin létairy, en tirîe de temps en temps in peté calice feu; ai fayé l'empoulay.

In djo que le tiurié étais aillay dénay tchié le doyen de C. per voi les dous de lai vâpray, ai fesé in orâidge épouvantabie, qu'an euche dit que c'étais lai fin di monde. Ai grâlé quasi enne demé bouere sain râtay. Tain le temps feut remis, le bon tiurié se reboté en tchemin po rentray. Tot en airivait ai l'hotâ, ai remairiat qu'ay aivay quelque tchose d'extraordinaire. Lai servante aivré en pueraint. « Se vos sain vint mon pôre chire, qué malheur à airivay tchié nos ! Per voi les dous, in gros cô de toénnere à veni. I oyé quelque tchose crâ quay dains lai tiaive; i rité aivâ les égrais. Taint i entré, comme ai fesay in pô neu, i ne remairiat ran. Main mes soulay se rempié chennent de vin. Le toénnere était tchoi tchu le poulat di bossat di vin d'Airbois, le poulat à en mille bréties, ai peu le vin paier ! ». Le bon chire allé voi, ai peu voyé en effet lai tiaive inco tote môve. C'étais enne sovie d'âve que mî coyatte aivait voichay devant le bossat d'Airbois qu'elle aivait vudié endous mois de temps ! Ci bon tiurié à meuri sains saivei lai tchose. Se lai servante ne s'étais pe braguai lê mainne de dinche aivoy aitrapay son maître, i ne l'airô djemais saiv... ai pe vos non pu.

Stu que n'di pe de bôs.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 102 du *Pays du Dimanche* :

400. CHARADE.

Fourmi.

401. MOTS EN TRIANGLE.

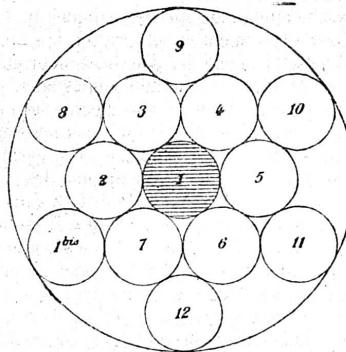
M I N E R A L E
I M A G I N E
N A V I R E
E G I D E
R I R E
A N E
L E
E

402. SURPRISE.

LE SECRET DE L'EMBALLEUR.

On place au milieu de la boîte un pion n° 1, autour duquel on dispose les onze autres, comme l'indique la figure; puis on retire le pion cen-

tral n° 1 et on le met à la place indiquée par le n° 1 bis. Les douze pions ne bougeront pas.



403. MOTS EN CROIX.

H
E
P Y R R H U S
M
I
O
N
E

Ont envoyé des *Solutions partielles* MM. Alfred Marquis à Mervelier; Two friends of the Boers at Soubey; Laurent Marquis à Mozambique; Joue Boer à Ladysmith; Vin gâté et son ami Kris Hner en partance pour le Cap; Rose des prés à Boncourt; *Sylvestre Mil huit cent novante neuf*.

408. CHARADE.

Mon un quand tu t'en vêts, te préserve du froid. Mon deux non moins utile est liquide et se boit. Mon tout éveille en toi l'amour de la patrie.

Et surgisse un cas menaçant,
T'invite à conserver ta liberté chérie,
Même au prix de ton sang.

409. LETTRES INCONNUES.

Ajouter deux mêmes Consonnes aux huit mots suivants, et former huit autres mots :

RATION. ROCHE. HARPIE. ROUE.
AH. NOË. NAINE. RATON.

Bons mots

A la correctionnelle.

Le président. — Ainsi, vous vous vantiez de faire la montre ou le porte-monnaie avec une incomparable dextérité ?

Le prévenu. — Aussi bien que personne ici.

Puis, courtoisement :

— Soit dit sans vous offenser.

Querelles de poètes.

Des Yveteaux taquinait Malherbe sur le *ma la pla* du vers :

Enfin, cette beauté m'a la place rendue.

— Et vous ? risposta Malherbe. Vous avez bien mis *pa ra bla la pla*.

— Moi ! je vous désie de le montrer !

— Vous n'avez donc plus souvenir de votre *comparable à la flamme* ?

410. MOTS EN LOSANGE.

- | | |
|-----------------|---------------------------|
| X | 1. — Consonne. |
| X X X | 2. — Pronom. |
| X X X X X | 3. — Oiseau de proie. |
| X X X X X X X | 4. — Contrôle du Nord. |
| X X X X X X X X | 5. — Personnage d'Homère. |
| X X X X X X X X | 6. — Arbre de l'Inde. |
| X X X X X X | 7. — Moquerie. |
| X X X | 8. — Participe passé. |
| X | 9. — Voyelle. |

411. MÉTAGRAMME.

Six pieds, je sers au carrelage ;
Changez deux fois, voici la plage
Me bordant de son sable fin ;
Puis j'arme la main d'Arlequin.

 Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 9 janvier 1900.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Alle. — Le 31 à 2 h. 1/2 pour s'occuper de voirie, de la restauration du corps de garde et voir si l'on accordera le bois nécessaire à la charpente de la gare.

— *Assemblée des propriétaires* immédiatement après, pour s'occuper des corvées, de la prise des taupes, nommer un garde-champêtre etc.

Chevenez. — Le 3^{er} à midi pour voter le budget, s'occuper des règlements de jouissance.

Noirmont. — Le 31 après l'office pour adopter les règlements d'assistance, statuer sur une demande de bourgeoisie et sur une prise d'action au Glovelier-Saignelégier; autoriser le conseil à ester en justice.

Porrentruy. — Le 31 à 11 h. pour s'occuper du budget et traiter les objets prévus à l'article 20 du règlement.

Mises au concours

La place de cantonnier sur la route Caquerelle-La Roche et Delémont-La Roche (780 frs. de traitement.) S'inscrire jusqu'au 10 janvier à la Préfecture de Delémont.

— *La place de cantonnier* sur la route de Courrendlin-Vieques et Delémont-Courchapoix (640 frs.) S'inscrire dans le même délai.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.

Souhaits de bonne année pour 1900 !



Batiche, le petit ajoulot, soi hâite une bonne et heureuse nouvelle année à tous les aimables lecteurs et lectrices du *Pays du Dimanche*.

Tout en les remerciant sincèrement de leur fidélité, il les engage vivement à recruter de nouveaux lecteurs pour 1900 parmi leurs amis et connaissances.

Mais où se tient-il ?

Tâchez de le découvrir, chers amis.